

Une vingtaine de pays, régions et institutions signent la Déclaration de Barcelone sur la mobilité européenne dans la formation professionnelle

- La Déclaration de Barcelone a été présentée dans le cadre de la *Conférence Européenne des régions pour la promotion de la mobilité dans la formation professionnelle*
- La situation actuelle de la mobilité des enseignants et des personnes en formation professionnelle, ainsi que les enjeux futurs ont été analysés pendant les deux journées de la conférence
- 1.000 élèves et 66 centres de formation catalans ont participé à des projets de mobilité dans 18 pays

En présence des représentants du Comité des Régions Européennes et de la Commission européenne, le ministre de l'Éducation, Ernest Maragall, a prononcé aujourd'hui le mot de clôture de la *Conférence des régions européennes pour la promotion de la mobilité dans la formation professionnelle*. Deux journées de travail qui ont eu comme but l'analyse de la situation actuelle dans la mobilité européenne des élèves et des enseignants de formation professionnelle, ainsi que sa promotion et croissance.

Cette conférence européenne a rassemblé plus de 300 personnes provenant de 16 États et 25 régions européennes, ainsi que des spécialistes d'institutions liées à la formation professionnelle et des représentants d'organisations sectorielles et régionales (EARLALL et FREREF).

Les professionnels et les représentants politiques réunis ont analysé en profondeur le rôle des régions dans l'organisation de programmes de mobilité et d'échange pour les élèves de FP, ainsi que la contribution des collectivités régionales dans l'expérimentation et mise en place du système ECVET, qui poursuit la reconnaissance des acquis de formation obtenus dans d'autres États au cours des activités de mobilité.

Declaration de Barcelone

La conférence a été le cadre où les représentants des régions européennes présentes ont exprimé leur conformité avec le contenu de la *Déclaration de Barcelone sur la contribution des régions et autorités territoriales dans l'organisation et promotion de la mobilité formative des personnes en formation professionnelle initiale*.

La Déclaration a eu l'adhésion des représentants des régions européennes suivantes: Région de Toscane et Région du Piémont (Italie), Bade-Wurtemberg (Allemagne), la Communauté française Wallonie-Bruxelles (Belgique), Gouvernement de l'Aragon, Gouvernement des îles Baléares, Junta de Andalucía, Gouvernement de Castille-la Manche et la Generalitat de Catalunya (Espagne); le pays de Galles (Royaume-Uni), Malopolska (Pologne), Suisse romande (Suisse), les conseils régionaux: Aquitaine,

Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Ile de France, Auvergne, Champagne-Ardenne et Lorraine (France), ainsi que de la Roumanie et le Luxembourg.

La Déclaration de Barcelone est un nouveau point de départ dans la présence des régions en matière de mobilité dans la formation professionnelle. Les régions constituent les meilleurs agents de promotion et de développement de la mobilité agissant, selon le principe de subsidiarité, en tant que lien essentiel entre les institutions européennes et les États membres d'une part, et les bénéficiaires directs des programmes de mobilité (élèves, enseignants et centres de formation) d'autre part.

La Déclaration souligne l'importance de la formation professionnelle dans la formation des personnes et reconnaît les obstacles qui existent actuellement en matière de mobilité. Les signataires s'engagent à promouvoir l'offre de formation professionnelle dans ses frontières, à optimiser les ressources, à travailler pour la reconnaissance des acquis de formation obtenus au cours de la période de mobilité et à coopérer avec les acteurs économiques afin que les étudiants puissent mener à bien des stages de formation dans des entreprises d'autres pays en conditions de qualité et de sécurité.

1.000 élèves participent à la mobilité

Les différents programmes de mobilité ont permis, pendant l'année 2008, de former 1.000 élèves catalans dans différents pays, principalement de l'Union européenne. Au cours de cette période, 66 centres ont participé à ces programmes et ont formulé un total de 121 projets différents. L'investissement économique pour le mener à bien a été 1.041.534 euros.

Les élèves catalans ont participé au cours de l'année dernière à des projets de mobilité dans 18 pays. La plupart des stages de formation ont été réalisés en France, Italie, Royaume-Uni et en Allemagne.

Pays mobilité 2008	Elèves
Allemagne	90
Autriche	17
Belgique	5
Croatie	6
Denmark	16
Finlande	7
France	296
Grèce	2
Hongrie	7
Irlande	19
Italie	248
Lituanie	6
Norvège	8
Pays Bas	4
Portugal	19
Royaume Uni	224
Suède	24
Chili	1
Total	999

(Barcelona, 26 et 27 mai 2009)